PREMIER AU MANITOBA

1818 2008

PREMIER DANS L'OUEST CANADIEN

2007-2008 UNE ANNÉE D'EXCELLENCE

190 ANS D'EXCELLENCE 1818-2008

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Ce rapport présente quelques faits saillants ainsi qu'un bilan des développements qui se sont produits au Collège universitaire de Saint-Boniface dans quelques dossiers majeurs durant la période du 1er septembre 2007 au 31 août 2008.

Ce document est disponible en format électronique au www.cusb.ca.

AU SOMMAIRE

Message du président du Bureau des gouverneurs	**4**
Message de la rectrice	**5**
190 ans d'excellence : la p'tite histoire du Collège	**6-20**
Un million pour la recherche sur les francophones en situation minoritaire	**6**
Hommage à Normand Boisvert	**8**
Plus grande autonomie académique pour le Collège	**10**
Le Bureau international correspond au visage changeant du Collège	**12**
Mobilité étudiante : Nouvelle entente avec le Mexique	**14**
Le Consortium national de formation en santé (CNFS) fête cinq ans de succès	**16**
Un campus virtuel pour les programmes de maîtrise en éducation en français	**18**
Campagne de financement 2007-2008	**20**
États financiers	**21**
Notre mission | Notre vision | Nos valeurs	**22-23**
Corps dirigeants	**24**
Donateurs et donatrices 2007-2008	**25-27**

190 ANS

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

La tradition d'excellence du Collège se poursuit

Tout d'abord, je suis très heureux de souligner le fait que madame **Raymonde Gagné** a accepté un renouvellement de son contrat de rectrice pour un deuxième mandat de cinq ans. Le Bureau des gouverneurs est enchanté du travail accompli par madame Gagné, de l'ardeur qu'elle consacre à sa tâche et de l'engagement qu'elle témoigne envers le Collège. Un cheminement remarquable à été réalisé et des dossiers majeurs ont été traités et menés à bon port sous son habile direction. Au nom du Bureau des gouverneurs et de l'ensemble des communautés interne et externe du Collège, je tiens à lui souhaiter un deuxième mandat aussi fructueux et aussi satisfaisant que le premier.

Parmi les dossiers majeurs qui ont connu un heureux dénouement durant la dernière année, le Bureau des gouverneurs se réjouit de la refonte du contrat d'affiliation entre le Collège et l'Université du Manitoba conclue en mars 2008. Cette entente, survenue au terme de nombreuses démarches déployées sur une longue période de temps, reflète mieux les aspirations légitimes d'autonomie progressivement acquise par le Collège au fil des ans tout en maintenant l'affiliation académique avantageuse de part et d'autre.

Cette année, le Collège fête son 190e anniversaire. Tout au long de son histoire, le Collège a été un pivot, un protecteur et un promoteur de la culture d'expression française à Saint-Boniface, au Manitoba et dans l'Ouest canadien. S'il est bien dans l'ordre de fêter le 190e anniversaire, on peut déjà commencer à penser au 200e. À cet égard, au nom du Bureau des gouverneurs, j'encourage les membres de la communauté à proposer des idées pour fêter le 200e avec tout l'éclat qui serait de mise.

Enfin, cette année encore, je tiens à reconnaître la contribution de mes collègues au Bureau des gouverneurs, des membres du personnel, de l'équipe de direction, des étudiantes et des étudiants et de la communauté au succès que connaît notre établissement. Je vous en remercie chaleureusement.

Le président du Bureau des gouverneurs,

Michel Tétreault

MESSAGE DE LA RECTRICE

Regards sur le passé, cap sur l'avenir

« Mon Collège rien ne surpasse la douceur de ton souvenir et quand je pense à Saint-Boniface mon cœur veut se rajeunir ». (Auteurs : poésie – P. A. Chossegros, s.j.; musique – P. P. de Mangeleere, s.j.)

C'est avec beaucoup de fierté que nous célébrons cette année le 190e anniversaire de fondation du Collège universitaire de Saint-Boniface par un grand pionnier de l'histoire des Plaines de l'Ouest, Mgr Norbert Provencher. En 1818, le Collège connaît des débuts modestes; on y enseigne le latin aux garçons de la colonie de la Rivière-Rouge. En 2008, le Collège accueille 1 290 étudiantes et étudiants d'au-delà de trente et un (31) pays et de huit (8) provinces canadiennes. Et oui, les étudiantes sont en majorité. Si on ajoute à ce nombre la clientèle étudiante de l'éducation permanente, le total monte à 6 000.

Le Collège est l'héritier d'une tradition qui a incarné les diverses facettes de la communauté francophone. Il résulte des explorations de pionniers découvreurs et des enracinements subséquents, dont la vitalité s'est perpétuée jusqu'à nous, reflétant une ténacité et un puissant vouloir-vivre en français.

En évoluant et en se diversifiant avec les transformations du milieu, le Collège demeure toujours l'outil de développement incontournable pour la province du Manitoba et sa communauté francophone. C'est ainsi que le Collège doit rester au cœur de tout nouveau développement de la formation postsecondaire au Manitoba et au Canada.

Le Collège continuera à progresser sur plusieurs plans au cours de la prochaine année. À titre d'exemple, les travaux de recherche occupent une place de plus en plus importante au sein de notre établissement. En ciblant ses activités de recherche, le Collège continuera à se distinguer sur la scène communautaire, provinciale, nationale et internationale.

Toujours soucieux d'offrir à sa population étudiante une éducation de grande qualité dans un environnement propice à l'apprentissage, le Collège poursuivra ses travaux d'évaluation et d'expansion de ses programmes d'études. De plus, il évaluera la faisabilité d'une expansion physique de ses espaces.

Le Collège sera plus visible sur la scène provinciale cette année de façon à pouvoir se souvenir de ce qu'était le Collège et de constater l'ampleur du dynamisme qui nous a permis de nous tailler la place enviable du premier et plus ancien établissement d'enseignement postsecondaire francophone de l'Ouest canadien.

La rectrice,

Raymonde Gagné

ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS SUR LES IDENTITÉS FRANCOPHONES DE L'OUEST CANADIEN (ARUC-IFO)

Un million pour la recherche sur les francophones en situation minoritaire

Pour la première fois dans l'histoire des francophones de l'Ouest canadien, une équipe regroupant des chercheuses et des chercheurs hautement qualifiés et des représentantes et représentants communautaires, se penchera sur les défis des communautés francophones en milieu linguistique minoritaire qui subissent les effets de l'assimilation depuis plus d'un siècle.

Ce nouveau programme de recherche, d'une ampleur jamais connue auparavant au Collège, a été lancé en 2007 grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) d'une valeur de 1 000 000 $ sur une période de cinq (5) ans, soit de 2007 à 2012.

Le programme de recherche-action portant sur la vitalité des identités francophones de l'Ouest canadien, qui sera dirigé par **Léonard Rivard**, doyen de la Faculté d'éducation du Collège, rassemble 27 chercheurs et chercheuses, collaborateurs et collaboratrices ainsi que 37 partenaires communautaires dont l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et la Société franco-manitobaine (SFM) qui siègent au conseil de direction de l'ARUC-IFO.

Ce réseau pancanadien se penchera sur la diversité des identités francophones et métisses dans le but de définir, d'évaluer et de revitaliser la culture et la langue française dans l'Ouest canadien tout en contribuant à la sauvegarde et à la mise en valeur de cet héritage culturel. Cette alliance basée

La p'tite histoire du Collège universitaire de Saint-Boniface

PIERRE D'ASSISE DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI DE L'OUEST CANADIEN

En 1818, quand l'abbé Provencher a fondé une école pour garçons sur les rives de la rivière Rouge, il a édifié les assises d'une tradition d'excellence en éducation qui se perpétue depuis 190 ans. Cette école a été la première à voir le jour non seulement dans la colonie, mais aussi dans tout l'Ouest canadien. Au fil

PREMIER AU MANITOBA
1818 2008
PREMIER DANS L'OUEST CANADIEN
1818

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

sur la concertation veillera à la formation de jeunes chercheurs et chercheuses, à la participation communautaire et au retour des connaissances vers les communautés.

Les enquêtes et les interventions mises en œuvre selon deux grands axes de recherche-action reflètent les préoccupations des représentants communautaires et des chercheurs : (1) éducation; (2) langue et culture. L'idée est d'intervenir dans plusieurs domaines de l'espace francophone qui demeurent peu étudiés :

- la pédagogie en milieu minoritaire pour l'enseignement des sciences;
- l'éducation préscolaire - l'engagement des parents et les pratiques en francisation pouvant favoriser la continuité linguistique;
- l'exogamie et son effet sur la gestion scolaire;
- l'inclusion des nouveaux arrivants en milieu scolaire;
- les variétés de français parlé dans les communautés francophones et bilingues;
- les toponymes d'origine et d'influence française et métisse;
- le patrimoine culturel et linguistique des Métis;
- le théâtre et les arts vivants;
- et la culture médiatique.

Le réseau propose de définir et de qualifier ces identités variées tout en collaborant avec les communautés afin de développer des outils favorables à la transmission du patrimoine culturel et linguistique ainsi qu'à l'épanouissement de ces communautés. En somme, ces recherches et ces interventions contribueront à la revitalisation culturelle et linguistique des communautés francophones du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Léonard Rivard
Doyen, Faculté d'education
Responsable de la recherche

2007-2008 UNE ANNÉE D'EXCELLENCE

des ans, l'école est devenue *l'alma mater* d'un grand nombre de personnalités canadiennes, dont le fondateur du Manitoba, Louis Riel. Aujourd'hui, le Collège universitaire de Saint-Boniface continue d'être reconnu comme chef de file en éducation postsecondaire en français dans l'Ouest canadien.

Depuis sa fondation, le Collège universitaire de Saint-Boniface a été un pivot, un protecteur et un promoteur de la culture d'expression française au Manitoba, et dans l'Ouest canadien. De plus, le Collège, avec l'Église catholique de la colonie de la Rivière-Rouge, est la pierre d'assise à l'origine de la première communauté structurée de l'Ouest canadien, Saint-Boniface. Voici un aperçu des grands moments qui ont marqué l'histoire du Collège depuis sa fondation en 1818.

suite →

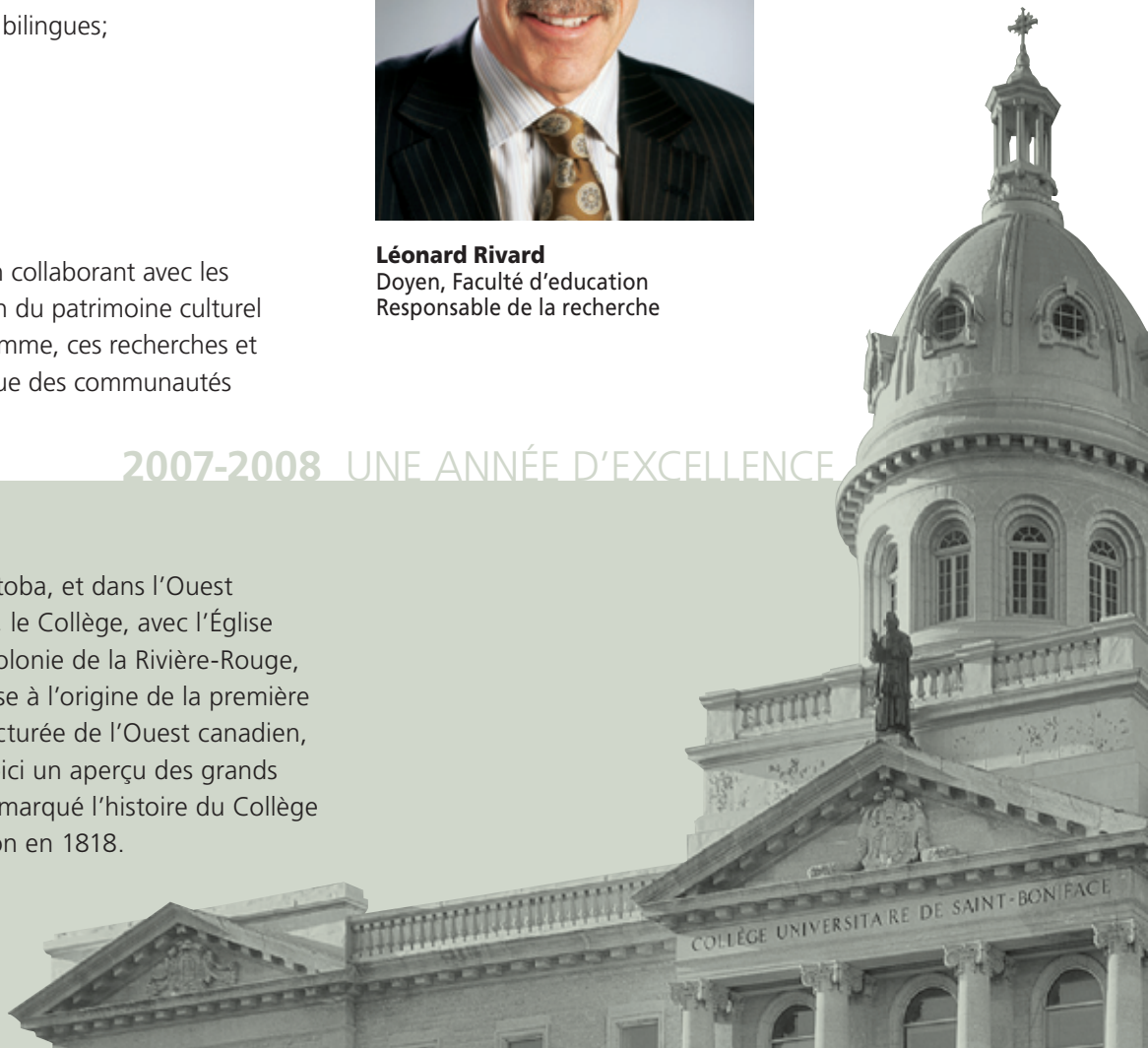

PRIX ALEXANDRE-TACHÉ 2008

Hommage à Normand Boisvert

Lors de la cérémonie de la Collation des grades le 2 juin dernier, le Bureau des gouverneurs du Collège a décerné le prix Alexandre-Taché à un éminent Franco-manitobain, monsieur **Normand Boisvert**. Offert habituellement sur une base bisannuelle en alternance avec le doctorat honorifique, le prix Alexandre-Taché est remis à une personnalité reconnue pour sa contribution à la collectivité francophone du Manitoba ou qui a œuvré au développement et au rayonnement de la collectivité francophone du Manitoba (à l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité).

Les extraits suivants lus par le doyen de la Faculté d'éducation lors de la remise du prix illustrent bien les nombreuses et importantes contributions de Normand Boisvert à la collectivité francophone.

« Natif de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, diplômé de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Manitoba, Normand Boisvert a connu une brillante carrière en éducation, soit comme enseignant, directeur d'école, directeur général de commission scolaire ou assistant au sous-ministre adjoint de l'Éducation. Dans chacun des postes qu'il a occupés, il a non seulement dépassé largement les attentes habituelles, mais il y a laissé un précieux héritage. Il a apporté le même sens d'engagement aux nombreux postes qu'il a occupés comme bénévole. Il a été président d'une quinzaine d'organismes provinciaux ou nationaux dont le Bureau des gouverneurs du Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Association canadienne d'éducation de langue française, le Conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface et la Société historique de Saint-Boniface. Plusieurs autres organismes tels que le Conseil de la vie française en Amérique, l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface, le Coin Amitié ainsi que différentes associations professionnelles d'éducateurs et d'éducatrices ont profité largement de ses services.

PHOTO : ARCHIVES CUSB

L'abbé Norbert Provencher.

DES DÉBUTS MODESTES

En 1818, l'abbé Norbert Provencher accoste sur les rives de la rivière Rouge avec pour objectif de fonder la première communauté catholique d'un territoire qui comprend ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ouest canadien. À l'époque, l'éducation était considérée, avec la religion, comme étant à la base d'une communauté stable. Donc, en plus de fonder la première église de la colonie, l'abbé Provencher (qui deviendra par la suite le premier évêque de Saint-Boniface) décide d'ouvrir aussi une école pour les jeunes garçons de la colonie. C'est dans sa modeste résidence de 20 pieds sur 30 pieds que l'abbé Provencher enseigne à un petit groupe de sept à huit élèves à la fois. L'école grandit peu à peu et, après s'être installée dans différents bâtiments, elle s'établit en 1855 dans un nouvel édifice au coin de l'avenue Taché et de la rue Masson.

Normand Boisvert a été à l'origine même des écoles françaises du Manitoba et un précurseur de la Division scolaire franco-manitobaine. On se souviendra des incidents entourant la construction de l'École Noël-Ritchot à Saint-Norbert et de la mise sur pied du réseau des écoles francophones de la Division scolaire Rivière-Seine alors que Normand Boisvert occupait le poste de directeur général de cette division scolaire et qu'il devait transiger avec des élus peu sympathiques à la cause francophone. Il aurait évidemment pu choisir la route la plus facile en acceptant de se plier aux caprices et aux préjugés auxquels il était confronté, mais Normand Boisvert n'a jamais été un disciple de la loi du moindre effort. Homme de conviction et d'engagement, il a toujours choisi de faire ce qui se devait d'être fait, même lorsqu'on le menaçait des pires conséquences professionnelles. Grâce à son courage personnel, à sa persévérance et au précieux soutien de son épouse Léonie, il a su obtenir gain de cause là où peu d'autres auraient osé s'avancer. »

Travailleur infatigable et leader sympathique, Normand Boisvert a su gagner le cœur et l'intelligence des personnes à des causes importantes pour notre communauté. En lui décernant le prix Alexandre-Taché, le Collège a voulu honorer Normand Boisvert. En contrepartie, vu la stature du récipiendaire, il ne serait pas faux d'affirmer qu'en acceptant ce prix, Normand Boisvert honore le Collège.

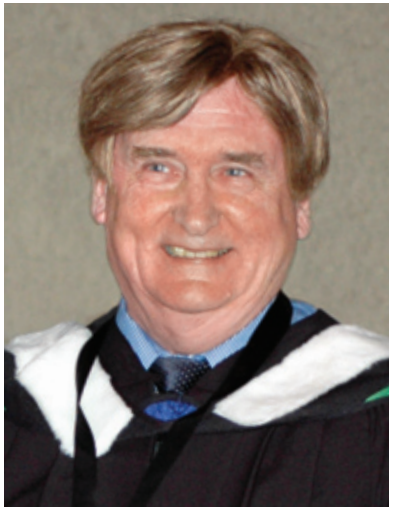

Normand Boisvert

PHOTO : ARCHIVES CUSB

Le premier bâtiment permanent, construit en 1854.

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE L'OUEST

En 1870, le Manitoba fait son entrée dans la Confédération canadienne et se dote d'institutions politiques, économiques et éducatives. Le Collège de Saint-Boniface est l'une des premières de ces institutions puisqu'il est incorporé officiellement par la Province en 1871. Il devient par le fait même le premier établissement d'enseignement

suite →

ENTENTE D'AFFILIATION COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE – UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Plus grande autonomie académique pour le Collège

Le Collège a franchi une nouvelle étape dans sa relation avec l'Université du Manitoba. Le 19 mars 2008, le Bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba et celui du Collège ont adopté une version renouvelée de leur contrat d'affiliation, qui tient compte de changements qui se sont manifestés dans les deux établissements depuis la dernière entente et dont le langage est plus pertinent au contexte d'aujourd'hui.

Bien des choses ont changé depuis la signature de la dernière entente en 1972, notamment l'augmentation phénoménale des inscriptions et la multiplication des programmes offerts. Ces transformations fondamentales ont été possibles grâce à la démarche proactive adoptée par la direction du Collège par rapport au développement de l'établissement. Durant ce tiers de siècle, le Collège a joui d'un niveau d'autonomie de facto qui ne cadrait plus avec le langage de l'entente antérieure.

Un gain majeur du Collège dans la nouvelle entente porte sur l'affiliation académique proprement dite. L'ancienne entente reléguait le Conseil de direction des études (CDE) du Collège à un niveau « sous-facultaire ». En effet, les recommandations des Conseils de faculté du Collège devaient obtenir l'approbation des Conseils de faculté à l'Université avant de passer aux plus hautes instances d'approbation académique. Avec la nouvelle entente, le CDE devient l'autorité ultime en ce qui concerne « toutes les affaires internes du Collège qui ont trait à l'enseignement et à la recherche ». Désormais, les recommandations du CDE passent directement aux instances du Sénat. De plus,

universitaire de l'Ouest canadien. Les besoins en éducation en langue française sont sans cesse grandissants à cette époque. Avec le développement du transport, en particulier des lignes de chemin de fer, le Manitoba connaît une migration importante de francophones venant surtout du Québec, mais aussi de la France, de la Suisse et de la Belgique. Ces nouveaux arrivants se fient au Collège pour éduquer leurs garçons en français. Comme ils fondent aussi plusieurs des communautés francophones qui sont aujourd'hui toujours très dynamiques, ces pionniers comptent également sur le Collège pour leur fournir des enseignants qui offrent une éducation de qualité en français dans leurs communautés et en assurent par le fait même la survivance. Le Collège de Saint-Boniface, seul établissement d'enseignement secondaire et postsecondaire de langue française à l'ouest de l'Ontario, devient donc rapidement le pivot de la vie française dans l'Ouest canadien.

En 1877, le Collège est aussi cofondateur de l'Université du Manitoba, avec deux autres collèges, le St. John's College et le Manitoba College.

Le Collège de Saint-Boniface améliore constamment l'enseignement qu'il offre,

les parchemins indiquent expressément que le Collège recommande ses étudiantes et étudiants à l'Université.

Par ailleurs, deux aspects de l'entente précédente fortement prisés par la clientèle étudiante ont été maintenus. Les étudiantes et les étudiants de l'Université et ceux du Collège pourront toujours suivre des cours sans contraintes dans les deux établissements et les diplômes décernés aux finissants et finissantes du Collège demeureront les diplômes de l'Université.

Lors de la signature de l'entente, M^me^ **Emöke Szathmáry**, alors rectrice et vice-chancelière de l'Université du Manitoba affirmait : « L'Université du Manitoba est fière de son affiliation de longue date avec le Collège universitaire de Saint-Boniface. Cette entente encourage et facilite les études dans les deux langues officielles du Canada. Cette affiliation a toujours été et demeurera fort avantageuse pour la population manitobaine », souligne M^me^ Szathmáry.

M^me^ **Raymonde Gagné**, rectrice du Collège abonde dans le même sens : « Le Collège universitaire de Saint-Boniface est heureux du partenariat qu'il vient de renouveler avec l'Université du Manitoba. Cette affiliation regroupe les forces des deux établissements et permet aux étudiantes et aux étudiants manitobains d'accéder à une plus grande variété de programmes d'études dans les deux langues officielles. »

LE SAVIEZ-VOUS?

L'Université du Manitoba et le CUSB sont affiliés depuis 1877, année où l'Université a été fondée. D'ailleurs, le Collège est l'un des collèges fondateurs de l'Université.

Inscriptions :

1972	2008
160	1 290

Programmes :

1972	2008
5	20

PHOTO : ARCHIVES CUSB

Des étudiants devant le vieux collège.

notamment au moment où l'abbé Georges Dugas est directeur du Collège de 1866 à 1870 (il a aussi été conseiller spirituel de Louis Riel, l'un des célèbres élèves du Collège). L'abbé Dugas organise définitivement l'enseignement classique du Collège qui dure jusqu'à la fin des années 1960, en mettant l'accent sur l'enseignement du latin, du grec et de la philosophie.

suite →

Le Bureau international correspond au visage changeant du Collège

Le profil étudiant du Collège a beaucoup changé depuis les dernières années. En effet, depuis une dizaine d'années, le Collège a accueilli environ 1 500 étudiantes et étudiants internationaux. Si en 1998-1999, on comptait 43 étudiantes et étudiants venus de l'étranger, en 2007-2008, le Collège en accueillait 260, une augmentation de 600 % en dix ans.

Cette nouvelle réalité a mis en lumière la nécessité d'offrir un ensemble de services pour appuyer ces nouveaux arrivants. Ainsi, en février 2007, le Collège a mis sur pied le Bureau international. L'établissement d'un tel Bureau s'imposait puisque le nombre et la diversité des activités à l'international se sont considérablement accrus au fil des ans et que le Collège avait déjà ciblé l'Afrique pour y intensifier ses efforts de recrutement.

Ainsi, **Robin Rooke**, la nouvelle coordonnatrice du Bureau, s'occupe prioritairement de mettre en place une stratégie pour le recrutement des étudiantes et étudiants internationaux et de coordonner les activités d'accueil et d'intégration de ces nouveaux étudiants.

LA GRANDE ÉPOQUE DU COLLÈGE

De 1880 à 1922, le Collège connaît une période de prospérité. En 1880, comme les inscriptions ne cessent d'augmenter, Mgr Taché fait construire un bâtiment plus imposant, là où se situe aujourd'hui le Parc Provencher. Il accueille chaque année plus de trois cents élèves dont environ cent cinquante pensionnaires. Le Collège est le seul établissement offrant un enseignement

Cadets de Saint-Boniface 1902-1903.

PHOTO : ARCHIVES CUSB

Le Bureau international a pour mandat d'appuyer :

- le recrutement à l'étranger;
- l'intégration de la clientèle internationale;
- les échanges et les projets de formation, de stages et de coopération internationale;
- les partenariats avec des établissements d'enseignement à l'échelle internationale;
- l'offre de services et de programmes qui donnent une dimension internationale à l'établissement.

Le Bureau international ne s'intéresse pas uniquement à la clientèle étudiante de l'étranger; les étudiantes et les étudiants ainsi que les professeures et les professeurs manitobains y trouveront aussi leur compte. En effet, le Bureau a aussi pour mandat de favoriser la mobilité de sa clientèle grâce à des échanges de services professoraux entre universités ainsi qu'en autorisant les étudiants et étudiantes à compléter une partie de leurs études à l'extérieur du pays.

Le Bureau international compte bien recourir à la collaboration avec d'autres organismes qui partagent les mêmes intérêts, par exemple l'Accueil francophone, l'Amicale de la francophonie et la Province du Manitoba. Toutes les personnes qui souhaitent en savoir davantage au sujet du travail du Bureau international ou s'y impliquer d'une façon ou d'une autre sont priées de communiquer avec Robin Rooke.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Collège compte…

722 étudiantes et étudiants à plein temps

568 étudiantes et étudiants à temps partiel

259 étudiantes et étudiants internationaux

provenant de **31** pays

145 sur visa et

114 résidents permanents

supérieur catholique dans la province. Il sert donc l'ensemble de la population francophone et anglophone du Manitoba. Le Collège est bilingue jusqu'en 1925, soit jusqu'à l'ouverture d'un collège catholique anglais. Les jeunes hommes peuvent poursuivre leurs études au niveau du cours classique : cours de latin et de grec et cours de sciences qui occupent une place importante. Les élèves francophones composent toujours le groupe le plus nombreux parmi une quinzaine de nationalités différentes. Après leur diplôme, les élèves sont prêts pour le monde des affaires ou poursuivent leurs études en médecine, en droit ou en théologie.

Si le Collège vit cette époque sous le signe de l'épanouissement, le Manitoba français pour sa part, connaît l'une des périodes les plus sombres de son histoire. En 1916, le gouvernement du Manitoba abolit l'enseignement du français (et de toutes les autres langues, sauf l'anglais) dans les écoles publiques de la province. Cette loi signe l'arrêt de mort de la vie française et catholique au Manitoba. Mais c'est sans compter sur la persévérance des éducatrices et éducateurs de l'époque, pour la plupart venant de congrégations religieuses, qui défient la loi et poursuivent l'enseignement en français, à l'insu des autorités. De son côté, le Collège

suite →

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Nouvelle entente avec le Mexique et les États-Unis

S'il est vrai que le voyage forme la jeunesse, une douzaine d'étudiantes et étudiants du Collège vivront une expérience des plus enrichissantes au cours des prochaines années, grâce au Programme de mobilité Nord-américaine en éducation supérieure. En 2007, le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campbellton ont annoncé leur participation au programme dans le cadre du projet : **Compétences essentielles au travail dans le domaine de la santé de la famille et communautaire en Amérique du Nord.**

Au cours des quatre années du projet, douze étudiants et étudiantes du Collège et douze étudiants du CCNB-Campbellton auront l'occasion de poursuivre des études dans une des universités partenaires : University of Central Arkansas, Conway, AK; New Mexico State University, Las Cruces, NM; Universidad Autonoma de Chihuhaua, Chihuahua, Mexique; Universidad Autonoma de Tamaulipas, Nuevo Laredo, Mexique.

Les deux établissements canadiens partageront la somme de 160 000 $ versés par Ressources humaines et développement social Canada pour appuyer l'initiative de 2007 à 2011.

Tout en ayant l'occasion de participer à une immersion culturelle, les étudiants exploreront le rôle des professionnels de la santé à même le système de santé du pays où ils travaillent et auquel s'ajoutera le concept des compétences

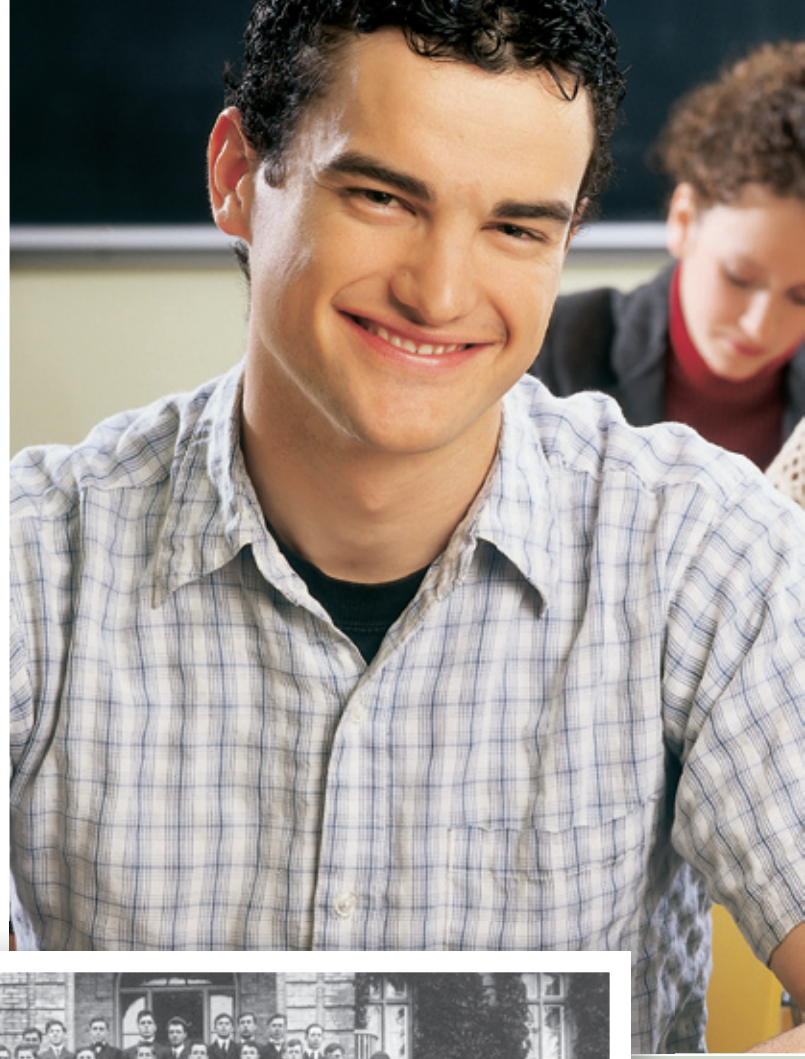

de Saint-Boniface étant une école privée, c'est-à-dire que les parents paient les frais de scolarité, n'a pas à être soumis à cette loi et peut poursuivre son enseignement en français sans interruption. Le Collège est par le fait même considéré comme le centre de l'enseignement du français dans la province. Les parents y envoient leurs jeunes garçons pour leur permettre de conserver leur foi, leur culture et leur langue. De plus, les jésuites

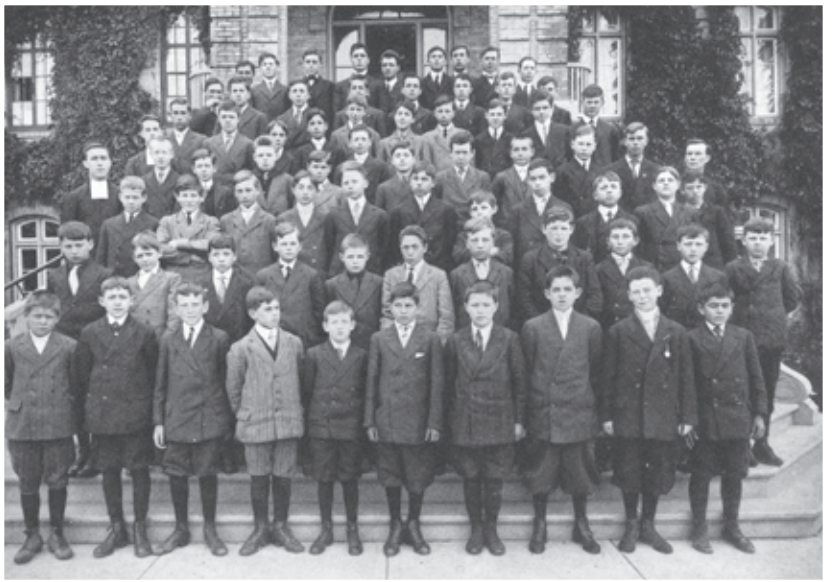

Des étudiants devant le vieux collège en 1912-1913

PHOTO : ARCHIVES CJSB

essentielles au travail. Les étudiantes et étudiants participeront à l'élaboration, à l'implantation et à l'évaluation de programmes de santé ayant un impact sur la santé de la famille et de la communauté. Avec la mondialisation, une telle expérience est un atout pour tout diplômé dans le domaine de la santé ou dans un domaine relié à la santé.

Le Programme de mobilité nord-américaine en éducation supérieure, entrepris conjointement par les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique, appuie des projets ayant pour but les échanges étudiants et l'élaboration de programmes d'études conjoints. Le programme de mobilité appuie les partenariats sous forme de consortium comprenant au moins deux établissements d'enseignement de chaque pays. (Pour plus de détails, visitez le site www.rhdsc.gc.ca/fr/apprentissage/echanges/appropos.shtml)

LE SAVIEZ-VOUS?

En 1997

le Collège avait signé une première entente avec les responsables de la Universidad Regiomontana dans le but d'encourager les échanges et la collaboration dans le domaine de l'apprentissage et de la recherche et de favoriser la diffusion de connaissances.

La chapelle du Collège, avant les rénovations des années 1970.

PHOTO : ARCHIVES CUSB

qui dirigent le Collège durant cette période, encouragent les enseignantes et enseignants des écoles publiques à défier l'interdiction du gouvernement. D'ailleurs, c'est au Collège que se tiennent la plupart des réunions d'une nouvelle organisation de défense des droits des francophones créée par la population, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) qui devient le fer de lance de la sauvegarde de la langue et de la culture françaises au Manitoba.

UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE POUR UN COLLÈGE FORT

En 1922, l'incendie qui détruit le Collège est l'un des moments les plus tragiques que vit l'établissement. En plus de la mort de dix personnes, presque tous les registres du Collège et les quarante mille volumes de la

suite →

Le Consortium national de formation en santé (CNFS) fête cinq ans de succès

En 2003, le Collège universitaire de Saint-Boniface se joignait à neuf autres établissements canadiens de formation postsecondaire en situation minoritaire pour former le **Consortium national de formation en santé**. Cette alliance stratégique, financée par Santé Canada, s'est donnée comme objectif de répondre, en français, aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire, en formant la prochaine génération de professionnelles et de professionnels de la santé et de chercheuses et chercheurs dans la langue de Molière.

La phase expérimentale de l'initiative avait dépassé toutes les attentes. Pas moins de 112 étudiantes et étudiants, originaires de divers provinces et territoires autres que le Québec et l'Ontario, ont été admis dans des programmes de formation en santé à l'Université d'Ottawa. De plus, un tout nouveau programme de Sciences infirmières a été créé au Collège en partenariat avec l'Université d'Ottawa.

Une évaluation des cinq dernières années révèle que le Collège universitaire de Saint-Boniface a dépassé ou réussi la presque totalité de ses engagements. La réussite du lancement du programme de baccalauréat en Service social témoigne de la ténacité des dirigeants du Collège universitaire de Saint-Boniface et de la justesse de leur stratégie. Le nouveau programme s'avère une réussite particulièrement structurante pour la santé en français au Manitoba tout comme l'implication du Collège dans le domaine de la médecine en partenariat avec l'Hôpital général Saint-Boniface et l'Université du Manitoba. De plus, le CUSB s'acquitte de façon exemplaire de sa responsabilité de formation continue non agréée des professionnels et professionnelles de la santé dans le système de santé manitobain.

PHOTOS : ARCHIVES CUSB

Bien avant l'avènement du Sportex, l'activité physique occupait déjà une place importante au Collège.

bibliothèque sont réduits en cendres. Mais cet incident donne un élan de solidarité à la communauté française. Pour éviter de créer un vide dans l'éducation en français, dès le lendemain de l'incendie, l'archevêque de Saint-Boniface, M^gr^ Arthur Béliveau, cède aux dirigeants du Collège le bâtiment qui sert de Petit Séminaire, où sont formés les futurs ecclésiastiques. C'est cet édifice, avenue de la Cathédrale, qui abrite le Collège que nous

FAITS SAILLANTS 2003-2008

- Au cours de la Phase II du CNFS, le Collège a dépassé son engagement en inscriptions dans une proportion de 24 %; on avait prévu 30 inscriptions par année, soit 150 pour les 5 ans de la phase et il y en a eu 186;
- Le Collège a atteint 95 % de ses prévisions en diplomation; certains des étudiants prennent plus de temps que prévu pour terminer leur programme;
- Dans une proportion beaucoup plus élevée que prévu, 75 % des diplômés du programme de trois ans du Collège s'inscrivent à la 4e année du baccalauréat en Sciences infirmières de l'Université d'Ottawa offert sur le campus de Saint-Boniface;
- Le Collège a respecté ses engagements en créant le programme de baccalauréat en service social, lancé en 2007-2008 avec un financement provincial assuré;
- Le Collège a réalisé 98 formations non créditées et a accueilli un total de 1 100 participantes et participants à ces sessions. Parmi les formations offertes, 40 sont nouvelles, un niveau exceptionnel pour un établissement de petite taille;
- Selon une étude réalisée par le Collège, parmi les diplômés et diplômées au travail, 100 % travaillaient dans le domaine de la santé;
- Pour toutes les catégories confondues, sauf les diplômés et diplômées, qui poursuivent leurs études en santé, 92 % travaillent auprès de communautés francophones, tandis que 83 % travaillent en santé au Manitoba.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Collège compte…

plus de

5 824

diplômes délivrés depuis 1969

connaissons aujourd'hui. Il est devenu et continue d'être le fleuron de l'enseignement en français dans l'Ouest canadien.

VERS LA MODERNITÉ

Les quatre prochains changements marquants que connaît le Collège ont lieu dans les années soixante avec d'abord l'arrivée des femmes dans les salles de classe. Bien que recevant leur diplôme de la University of Manitoba depuis 1938 en étudiant à l'Institut Saint-Joseph, les jeunes femmes ne font leur entrée au Collège qu'en 1959 dans les mêmes classes que les garçons. Après plus de cent quarante ans d'enseignement strictement masculin, le Collège offre enfin une éducation mixte. Le deuxième changement de l'époque est l'introduction des cours pour adultes (éducation permanente), tels la peinture, les arts plastiques et le français oral, ce dernier étant le plus fréquenté de tous. C'est grâce à ce cours que le Collège va surtout se faire connaître au-delà de la communauté francophone, même de nos jours.

Le troisième changement marquant est la fin de la prédominance du clergé en 1969 alors que le Collège devient officiellement laïc.

Enfin, comme le cours classique devient dépassé et qu'il est permis depuis 1967

suite →

LANCEMENT DU CONSORTIUM POUR RENDRE LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE EN ÉDUCATION EN FRANÇAIS ACCESSIBLES À TOUS

Un campus virtuel pour les programmes de maîtrise en Éducation en français

« Il est souvent difficile de poursuivre des études supérieures en français dans l'Ouest canadien » affirme le doyen de la Faculté d'éducation du Collège, **Léonard Rivard**. « Le choix limité de cours et les distances pour y accéder sont de véritables obstacles. Mais ce n'est plus le cas pour la maîtrise en Éducation, grâce au Consortium des établissements universitaires de l'Ouest canadien. Les nouvelles technologies nous permettent d'offrir un meilleur choix de cours et de mieux servir les enseignants et enseignantes des régions éloignées, ou quiconque préfère tout simplement poursuivre ses études au moment qui lui convient et sans avoir à se déplacer ».

Le consortium est né le 25 avril dernier, alors que le Collège universitaire de Saint-Boniface (Collège), l'Institut français de l'Université de Regina, le Campus Saint-Jean (CSJ) de la University of Alberta et le Bureau des affaires francophones et francophiles de l'Université Simon Fraser (BAFF) ont signé un protocole d'entente pour officialiser sa création. Le consortium rend accessibles les cours et programmes de 2e cycle en éducation française offerts par ses partenaires, qui sont maintenant offerts en ligne par l'entremise d'un nouveau site Web au www.medouest.ca.

« Le campus virtuel est un moyen unique de répondre aux besoins en matière d'éducation des communautés minoritaires de langue française dans l'Ouest canadien », a déclaré

d'enseigner en français dans les écoles publiques de la province, le Collège scinde son enseignement en deux : le secondaire d'une part et l'universitaire de l'autre. L'éducation secondaire est offerte jusqu'en 1983, année où elle est transférée au Collège Louis-Riel. À partir de ce moment, le Collège de Saint-Boniface va se concentrer sur l'éducation postsecondaire et sur l'éducation collégiale

PHOTOS : ARCHIVES CUSB

Le Théâtre Chiens de soleil d'aujourd'hui s'appuie sur une tradition des arts de la scène qui remonte à plus de 100 ans. En haut, 1938. À la gauche, 1937.

l'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. « Le gouvernement du Canada est fier de collaborer avec les universités et les collèges en vue de soutenir des méthodes novatrices d'enseignement et d'apprentissage qui aideront à bâtir des carrières et une meilleure qualité de vie. »

Pour sa part, la rectrice du Collège, **Raymonde Gagné**, reconnaît l'importance pour de petits établissements d'exploiter le filon de la coopération interinstitutionnelle. « C'est en réunissant les efforts, les connaissances et les forces de chacun de nos établissements que nous élargissons l'accès à un contenu riche de portée régionale. L'initiative appuiera de façon novatrice l'offre d'un programme essentiel non seulement au développement des communautés francophones minoritaires de l'Ouest canadien, mais aussi à celui de toute la communauté canadienne. »

Ce projet s'appuie sur un financement de 430 000 $ du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO). D'ailleurs DÉO n'en est pas à sa première contribution pour favoriser la télé-éducation et le téléapprentissage en français dans l'Ouest. En effet, il avait permis à des projets antérieurs dans ce secteur de faire leurs preuves, des projets qui avaient été réalisés en partenariat avec le Collège et d'autres universités ainsi qu'avec le secteur privé et des collectivités.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Collège compte…

un budget annuel d'opération de

22 285 000 $

une masse salariale annuelle de plus de

13 895 000 $

Étudiantes du Collège communautaire de Saint-Boniface.

PHOTO : ARCHIVES CUSB

qu'il offre depuis 1975. Le Collège est affilié à l'Université du Manitoba.

LE COLLÈGE, PIERRE D'ASSISE DE LA SOCIÉTÉ MODERNE DANS L'OUEST CANADIEN

Aujourd'hui, le Collège universitaire de Saint-Boniface est plus que jamais au cœur de la vie française au Manitoba et dans l'Ouest canadien. Sa réputation d'excellence en éducation lui a permis de se faire connaître non seulement au Canada, mais également dans l'ensemble des pays francophones. Le Collège reçoit chaque année des centaines d'étudiantes et d'étudiants venant de plus de trente et un pays, attirés par la qualité des programmes et de l'enseignement. Depuis ses débuts, le Collège a formé des chefs de file qui ont participé activement à l'épanouissement de leur communauté, ont

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2007-2008

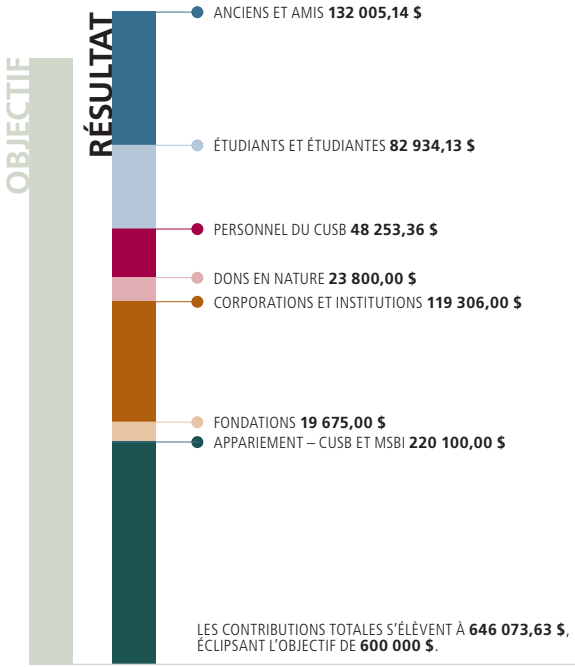

LES CONTRIBUTIONS TOTALES S'ÉLÈVENT À **646 073,63 $**, ÉCLIPSANT L'OBJECTIF DE **600 000 $**.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2007-2008

Mission accomplie!

C'est à pas de géant que nous sommes en train de franchir ces derniers milles, car la contribution de tous et toutes nous a permis cette année encore de dépasser notre objectif. Sous le thème « Vers les 10 millions… les derniers milles », nous espérions atteindre un montant de 600 000 $; voilà qu'à la fin de la campagne, nous en sommes à un total de 646 000 $! Un merveilleux succès que nous devons non seulement à la générosité des donateurs, mais aussi au dévouement de nos présidents d'honneur, **Hélène** et **Guy Roy** ainsi que nos co-présidents de la campagne interne, **Luc Côté** et **Rachel Bradet**. Ils ont consacré beaucoup de temps à donner un coup de main à l'équipe du Bureau de développement afin d'encourager les donateurs à se montrer généreux. Un grand merci à Hélène, Guy, Luc et Rachel et à chacun d'entre vous. Les étudiantes et les étudiants d'aujourd'hui et de demain pourront profiter pleinement de votre sollicitude.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Pour faire un don, contactez le Bureau de développement au 235-4409 ou faites un don en ligne au www.moncollege.ca

enrichi la francophonie d'hier et d'aujourd'hui et continueront de le faire tant et aussi longtemps que le Collège existera. Mais au-delà de son rôle de formateur, le Collège est l'un des leaders dont l'influence au cours des cent quatre-vingt-dix dernières années a permis au Manitoba de devenir la province vibrante d'énergie que nous connaissons aujourd'hui.

Cet article a été préparé par **Carole Pelchat**, archiviste du Collège et **Michel Verrette**, historien et professeur d'histoire au Collège, pour souligner le 190 anniversaire du CUSB.

Laboratoire de biologie 1980

PHOTO : ARCHIVES CUSB

États financiers

Résultat de l'exercice terminé le 31 mars 2008[1]

REVENUS

Subventions – provincial	11 342 000 $
Droits de scolarité	3 379 000 $
Subventions - fédéral	4 805 000 $
Autres revenus	1 791 000 $
Dons	646 000 $
Produits financiers	322 000 $
TOTAL	**22 285 000 $**

DÉPENSES

Salaires et avantages sociaux	15 100 000 $
Matériel et autres	4 715 000 $
Amortissement des immobilisations	783 000 $
Bourses et prix	253 000 $
Services publics	615 000 $
Déplacements et conférences	521 000 $
TOTAL	**21 987 000 $**
Excédent des revenus sur dépenses	**298 000 $**[2]

1 Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 sont disponibles sur le site Web du Collège au www.cusb.ca.

2 Ce résultat est atteint avant les affectations d'un montant de 253 000 $ aux divers fonds, ce qui aurait pour effet de réduire le surplus. Les affectations comprennent, entre autres, les engagements reliés au Fonds de dotation (410 000 $), les investissements en immobilisations (- 209 000 $) et l'allocation nette au Fonds d'affectation d'origine interne (52 000 $) à la fin de l'exercice 2007-2008. Le solde après les affectations est un surplus de 45 000 $.

SOURCES DE REVENUS

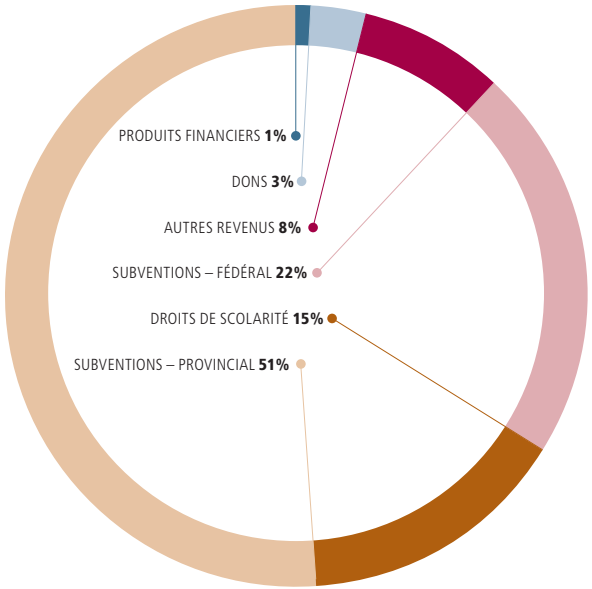

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Collège compte…

des immeubles d'une valeur marchande de plus de

52 000 000 $

L'économie locale profite…

des dépenses annuelles des étudiantes et étudiants estimées à

20 000 000 $

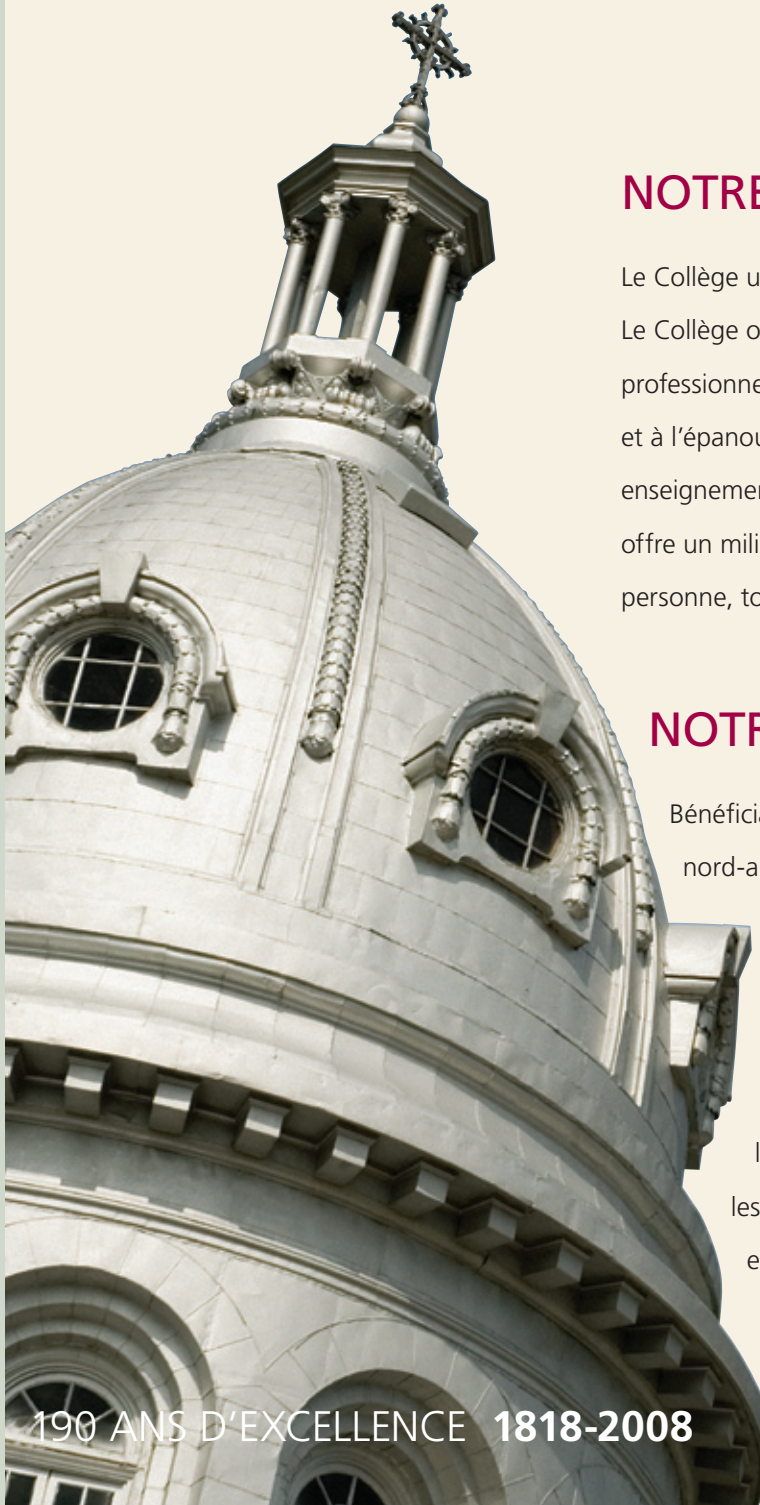

NOTRE MISSION

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est l'université de langue française du Manitoba. Le Collège offre une éducation universitaire générale et spécialisée ainsi qu'une formation professionnelle et technique. Ancré dans son milieu, le Collège contribue pleinement à la vitalité et à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, canadienne et internationale par son enseignement, sa recherche et son rayonnement. Établissement à dimension humaine, le Collège offre un milieu interculturel inclusif et diversifié qui contribue au développement total de la personne, tout au long de la vie.

NOTRE VISION

Bénéficiant des avantages de sa situation au cœur géographique du continent nord-américain, le Collège accueille des étudiantes et des étudiants du Manitoba, du Canada et du monde entier et leur offre une expérience unique au monde.

Ils poursuivent leurs études postsecondaires en français et le milieu environnant les prépare à participer au marché du travail dans les deux langues officielles du Canada. Par les expériences vécues au Collège, les diplômés et diplômées sont reconnus dans leur champ d'expertise et apprécient et enrichissent la diversité culturelle.

PHOTO : ARCHIVES CUSB

NOS VALEURS

LES VALEURS SUIVANTES GUIDENT LE COLLÈGE :

- l'enseignement et la recherche de haute qualité;
- le soutien à la réussite académique et au développement des connaissances;
- l'engagement du corps étudiant, du personnel et du Bureau des gouverneurs face à la communauté, au pays, au monde;
- le renforcement de l'identité culturelle francophone dans un monde diversifié;
- la fierté de la langue française;
- le respect du développement spirituel de la personne;
- la célébration de la richesse et de la diversité des cultures;
- une contribution à l'essor économique, social et culturel du Manitoba et du Canada;
- la reconnaissance du droit fondamental à la liberté d'expression;
- le respect de l'égalité des personnes et de l'équité dans tous ses domaines d'activité.

CORPS DIRIGEANTS

BUREAU DES GOUVERNEURS
(au 17 juin 2008)

Mathieu Allard
Jean-Michel Beaudry
Youssef Bezzahou
Shannon Burns
Léo Charrière
Patrick Clément
Sylvie De Serres
Rachelle Desmarais
Raymonde Gagné
Marc Labossière
Léo Robert
Guy Roy, vice-président
Saadia Saadane
Michel Tétreault, président
Hélène Vrignon

ÉQUIPE DE DIRECTION

Gisèle Barnabé
directrice de la Division de l'éducation permanente
André Boucher
responsable de la gestion des services d'appui à la technologie
Normand Collet
directeur des Finances et des ressources humaines
Ibrahima Diallo
doyen de la Faculté des arts, d'administration des affaires et de la Faculté des sciences
Stéphane Dorge
secrétaire général
René Dupuis
directeur des Services aux étudiants
Raymonde Gagné
rectrice
Léonard Rivard
doyen de la Faculté d'éducation
Louis St-Cyr
directeur du Bureau de développement
Charlotte Walkty
directrice de l'École technique et professionnelle

CONSEIL DE DIRECTION DES ÉTUDES (CDE)
(au 26 juin 2008)

Gisèle Barnabé
Youssef Bezzahou
André Boucher
Marcel Boulet
Janelle Chartier
Normand Collet
Jean Corriveau
Luc Côté
Malick Coulibaly
Rémi Dallaire
Sylvie De Serres
Ibrahima Diallo
René Dupuis
Nicholas Durand
Raymonde Gagné
Pauline Gagné
Rolland Gaudet
Marielle Gawryluk
Sandrine Hallion Bres
Nicole Harder
Christine Mahé-Napastiuk
Mathias Oulé
Christian Perron
Léonard Rivard
Carmen Roberge
Roland Saurette
Louis St-Cyr
Rodelyn Stœber
Michel Verrette
Christian Violy
Charlotte Walkty
Stéphane Dorge,
secrétaire général
(sans droit de vote)
Rachel Bradet,
secrétaire d'assemblée
(sans droit de vote)

NOS DONATEURS ET NOS DONATRICES 2007-2008

Acces Direct Promotions
Adams, Louise
Agence nationale et internationale du Manitoba
Alarie-Skene, Cécile
Alper, David
Anderson, Bruce et Lia Jonk-Anderson
Arbez, Dominique
Archambault, Hélène
Arentsen, Maria-Fernanda
Arsenault-Schultz, Elaine
Asselin, René et Claire
Association des municipalités bilingues
Association des professeurs de l'École technique et professionnelle
Association des universités de la francophonie canadienne
Association étudiante du COLLÈGE
Atangana-Abé, Jacob
Aubin, L'Abbé Léonce
Aubry, Étienne et Simone Parent-Aubry
Ayotte, Marie-Ange
Bagayogo, Aboubacar
Bahi, Boniface
Balcaen, Janelle
Barnabé, Norman et Gisèle
Beaudette, Denis et Jacqueline
Beaudette, Florent et Céline
Beaudette, Gérard
Beaudoin, Pierre et Evelyne
Beaudry, Marc et Gisèle
Beaudry, Sylvie
Beaulieu, Chantal
Beaulieu, Léo
Beaulieu, Paul
Beaulieu, Rose-Marie et Philippe
Benhamou, Christian
Bérard, Jean-François
Bérard, Raymond et Nicole
Bernard, Donald et Émilienne Bohémier
Bernardin, Denis et Linda
Bernier, Dr Claude
Bernier, Jean-Yves
Bezzahou, Youssef
Bilodeau, Roger et Mimi Lepage
Binne, Patrick
Bisson, Jocelyne
Blanchette, Lucille
Blostein, Lorraine
Bockstael Bockstael Construction (1979) Ltd
Bockstael, John
Bockstael, John et Monique
Bohémier, Hubert
Boily, Johanne
Boisjoli, Dr Armand
Boisvert, Aurèle et Rachel Mulaire-Boisvert
Boisvert, Lorraine
Boisvert, Normand et Léonie
Bonin, L'abbé Edouard
Borys, Terry
Bosc, Norbert et Marie
Bouchard, Hubert et Anita
Boucher, André
Boulanger, Sylvie
Boulet, Marcel et Nicole Caron-Boulet
Boulloigne, Didier
Bourgeois-Law, Dr Gisèle
Braconnier, Jean et Louise
Bradet, Guy et Rachel
Brennan, Gérald
Brière, Rachelle
Browton Rivard, Caroline
Bruyère, Marc et Denise
Bureau de développement
Cadieux, Ginette
Cadieux, Sylvia
Caisse St-Boniface
Cangene Corporation
Carignan, Soeur Maria
CCSB - Conventum 1977
Chabbert, Guy
Champagne, Dr Denis
Chaput, Lucien
Chaput, Maria
Chassé, Charlene
Châtel, Normand et Shannon Burns
Châtelain, Suzanne
Chatwell, Alfred
Chevaliers de Colomb - No 8557
Clément, Gérald et Hélène
Cloutier, Gilbert et Hélène
Cloutier, L'Abbé Laval
Cloutier, Monique
Collège universitaire de Saint-Boniface
Collet, Normand
Comeault, Jules
Comeault, L'Abbé Maurice
Comité développement et paix du COLLÈGE
Comité social du COLLÈGE
Conseil communauté en santé du Manitoba
Conseil de développement économique des municipalités du Manitoba
Consortium national de formation en santé
Cormier, Marlene et Eddie
Corriveau, Lucie
Côté, Luc
Couture, Joel
Couture, L'Abbé Léo
Csepregi, Gabor
Dallaire, Chantale
Daman, Marguerite
Dandenault, Thérèse
Dandeneau, Huguette
De Repentigny, Michel
De Serres, Sylvie
Delaquis, Dr Hubert
Delaquis, Monseigneur Noël
Delaquis, Stéfan
Denis, Wilfrid
Deniset-Bernier, L'Abbé Maurice
Deroche, Francine et Robert Bellec
Deroche, Robert et Thérèse
Desautels, Fernand
Desautels, Marcel André
Desjardins, François
DesMarais, Sylvie
Desrochers, Raymond et Diane

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Collège compte…

plus de

260 000 $

offerts annuellement en bourses

NOS DONATEURS ET NOS DONATRICES 2007-2008 SUITE

Diallo, Ibrahima et Lise Gaboury-Diallo
Dickman, Michael
Dilk, Kevin et Sylvie
Diop, Lamine et Brigitte
Doche, Lefcothéa
Dons anonymes
Dorge, Gérald
Dorge, Stéphane et Aileen Clark
Dornez, Louis
Doyle, Dr Patrick
Druwé, Marcel
Dubois, Roger et Agnès
Dufault, Gabriel et Jeannine
Duhamel, Carolyn
Dumontier, Robert
Dunn-Lardeau, Brenda
Dupasquier, Roger et Louise
Dupont, Catherine
Dupont, Éphrem et Louise Gautron-Dupont
Dupuis, Mona
Dupuis, René et Lise
Éthier, Sophie
Ewart, Gestny et Michel Allard
Ferré, Chantal
Ferré, Mariette
Filion-Rosset, Jeannette
Filles de la Croix
Fillion, L'Abbé Charles
Fisette, Hélène
Fisette, Marie J.
Fisette, Monique
Foidart, Aurèle et Diane
Foidart, Firmin
Foidart, Gisèle
Foidart, Roger et Cécile
Fontaine, René et Colette
Forbes, Lorraine
Forest, Gabriel et Marcelle
Fortier, Denis et Annette Bazin-Fortier
Fortier, Jacqueline
Fouasse, Soeur Ange
Foundation for Registered Nurses of Manitoba
Fournier, Caroline
FrancoFonds Inc.
François, Dr José et Theressa
Fréchette, Antoine
Fréchette, Carole
Fréchette, Roger et Thérèse
Freynet, Lucile
Freynet, Michelle
Freynet, Yolande
Gagné, Denise
Gagné, Jean-Paul et Carole Freynet-Gagné
Gagné, Laurent et Gertrude
Gagné, Natalie et Marc Prieur
Gagné, Pauline
Gagné, Raymonde
Gagnon, Denis et Monique Larouche
Gagnon, Léon
Gagnon, Martin et Sara Belley
Gagnon, Stéphane
Garand, Eveline et Brian Sheridan
Gatin-Wiegand, Danielle
Gaudreau Roy, Nicole
Gaudry, Léona
Gauthier, Marcel et Patricia Gendreau
Gauthier, Simone
Gautron, Denis et Evelyne
Gendron, Danny et Renée-Lynn
Gendron, Père François S.J.
Gendron, Réal
Genest, Raymond
Gérardy, Claire
Gervais, André et Dora
Gervais, Pearl
Giasson, Florette
Gilbert-Collet, Alice
Gilmore, Donald
Gobin, Aimé
Gosselin, Régis et Jacqueline
Goulet, Monseigneur Émilius
Graham, Donald et Lorraine Fiola
Great-West Life
Grégoire, Monsieur le Juge Roger
Guénette, Lucien et Claudette d'Auteuil
Guertin, Lynne
Guéye, Oumar
Hacault, Benoit
Hallion Brès, Sandrine
Hamelin, Lise
Hammond, Mona
Hébert, Raymond
Héritage Saint Norbert
Hôpital général St-Boniface
Houde, Céline
Hucal, Robert et Margaret
Joanisse, Julie
Jobin, Odette
Jourdain, Guy
Joyal, Laurette
Jubinville, Alain
Jubinville, Aline
Jubinville, Céline
Julien, Lorraine
Ka, Mamadou
Kear, Allen
Kemp-Chaput, Brigitte
Kenny, Dennis
Kornelson, Jennifer
Koussih, Latifa
Krauza, Wendy
La Rivière, Denys
Labatt Breweries of Canada
Labossière, Gérald et Deborah
Labossière, Guy
Labossière, Raynald et Hélène
Labrèche, Yves
Lachance, André et Cécile
LaCoste, Monique
Lacroix, Carmelle
Lacroix, Réginald
Laflèche, Charles et Christiane
Laflèche, Louise
Lafond, Micheline et Joël Lambert
Lafrenière, André
Lagacé, Bruno
Lambert, Colette
Lanoie, L'Abbé Roland
Lanthier, René

Lapointe, Gisèle
Larocque, David
Larocque, Fernande
Lavergne, Raymond et Nicole
Lavery, Jean
Lavoie, Dr Clément
Lavoie, Dr Denis
Le Gal, Simone
Le Madec, Suzanne et Patrick
Leblanc, Charles
Leblond, Claude
Leclerc, Jeff
Leclerc, Wilbrod
Lecuyer, Gérard et Irène
LeDoyen, Ronald
Legal, Donald et Nicole
Legal, Geneviève et Pascal Lafond
Legal, Gilbert et Janine
Legal, Julie et Donald Delorme
Legal, Roger et Cécile
Legal, Rosanne
Legal, Yvonne
Légaré, Camille
Lemay, France
Lemoine, Doris
Lemoine, Guy
Lemoing, Richard et Rolande
Lentz, François et Catherine
Les Heures Claires
Les Missionnaires Oblates
Leuschen, Kyra
Levasseur, Roger
Léveillé, Bernard
Lévêque, L'Abbé Réal
Levis Preteau Advancement Trust
Louer, Alain
Lukowycz, Jean-Pierre
Lussier, Claudette
Lussier, Daniel et Danielle Sturk
Mahé, Linne et Paul
Mahé-Napastiuk, Christine
Manaigre, Alfred
Mangin, Hubert
Manitoba Métis Federation Inc
Marcon, Pierre
Marcoux, Bernard et Rosanne
Marion, Roland
Marion, Roland
Marmalou Musique Inc.
Martin, J.
Masse, Nicole et Sylvain Delaquis
McDonald, Soeur Norma
Mcmullin, Monique et Neil
mf.1
[publicité | branding | stratégie]
Michalik, Claire
Michaud, Claude et Norma
Michon, Robert
Millier, Roger
Ministère de la Justice Canada
Miron, Ernest et Rita
Mohamed, Ould Abdallahi
Molgat, Dr André et Luce
Monnin, Alfred
Monnin, Bernard
Monnin, Monsieur le Juge Marc
Monnin, Monsieur le Juge Michel
Morin, Lucien
Morin-Nett, Erika
Mulaire, Carmelle et Charles Gagné
Mulaire, Guy
Mulaire, Jacqueline
Mulaire, Monique
Naman-Basakay, Maha
Nguimbus, Raphaël
Nyongwa, Moses
OMI Lacombe Canada Inc. - Communauté Taché
Ould Moulaye, Cheikh
Oulé, Mathias
Outbih, Toufiq
Paillé, Julie
Paillé, Maurice et Amelia
Pantel, Édith et Roland
Pantel, Léo et Lorraine
Patry, Gilles
Paul, Danielle
Paul, Renald et Bernice
Payette, Marc
Pelchat, Carole et Léo
Pelletier, Karine et Christian Monnin
Pelletier, Marjolaine
Pelletier, Paul
Perron, Christian
Piché, Renald
Picton, Denis et Anaïs
Plamondon, Louise et Albert
Platt, Jennica
Poitras, Dr Lorraine
Pothier-Krindle, Jade
Poturnak, Carole et Marcel Bilodeau
Potvin, Maurice et Lucienne
Prairie, Marcel
Préfontaine, Guy et Margaret
Préfontaine, Jules et Agnès
Préjet, Alban
Prescott, Marc
Proteau, Gérald
Province du Manitoba - Manitoba Scholarship and Bursary Initiative
Purdom, Patricia et Keith
Raimbault, Denis
Raimbault, L'Abbé Eugène
Régnier, L'Abbé Gérard
Reich, Mara
Rémillard, Léo
Rey, Robert et Cécile
Richard, Roméo et Thérèse
Ritchot, Norbert et Suzanne
Rivard, Léonard et Linda
Rivoalen, Marianne
Roberge, Carmen
Robert, Léo et Diane
Robidoux, Père Robert
Rocan, L'Abbé Jean-Louis
Roch, Lisa
Roch, Lorraine
Roch, Robert
Rochon, Jean
Rocque, Jules et Marie
Rondeau, Sylvie
Rouire, Ronald et Noëlla
Roy, Dr Robert T.
Roy, Guy et Hélène
Roy, Matthieu
Roy, Michel et Michelle Bacon
Ruest, Lise et Gilbert
Russell, John
Sabourin, Brigitte
Sabourin, Gilbert
Sabourin, Réal
Sabourin-Dorge, Colette et Jacques Dorge
Sacko, Sory
Saint-Pierre, Annette
Saint-Pierre, Marjolaine
Samson, André et Marie-Claude Paradis
Sarrasin, Marc
Saurette, Fernand
Saurette, Roland et Éveline
Scaletta, Dean
Sechin, Anne
Séguin-Tétreault, Danielle
Selinger, Greg
Senez, Jacques
Shum, Margaret
Silsat Hockey Group
Simard, Annette
Société franco-manitobaine
Soeurs des Sts-Noms Jésus-Marie
Soeurs du Sauveur
Soufi, Taïb
Sportex
Stanners, Michèle
Stanners, Véronique
St-Arnauld, Claudine
St-Cyr, Louis et Liette Préjet
St-Jacques, Claude
St-Laurent, Fernand
St-Pierre, Louis
St-Vincent, Patricia
Surrette, Paul et Valerie Peers
Taillefer, Jean-Marie
Teffaine, Gilbert
Teffaine, Rhéal
Tétrault, André
Tétrault, Gilbert - Tétrault Transport Inc
Tétreault, Michel
Therrien, Joanne
Tondji Simen, René
Touchette, Normand et Simone
Tremblay, Olivier et Lyse Reinhardt-Tremblay
Trudeau, Arthur
Ungrin, Cécile
Université de Moncton
Université de Sudbury
Valenti, Jean
Verrette, Michel et Isabelle Garand
Verrier, Roméo
Vielfaure, Denise
Vigier, Darcelle
Virgilio, Michel
Walkty, Charlotte et Gordon
Winnipeg Foundation
Yestrau, Yvette

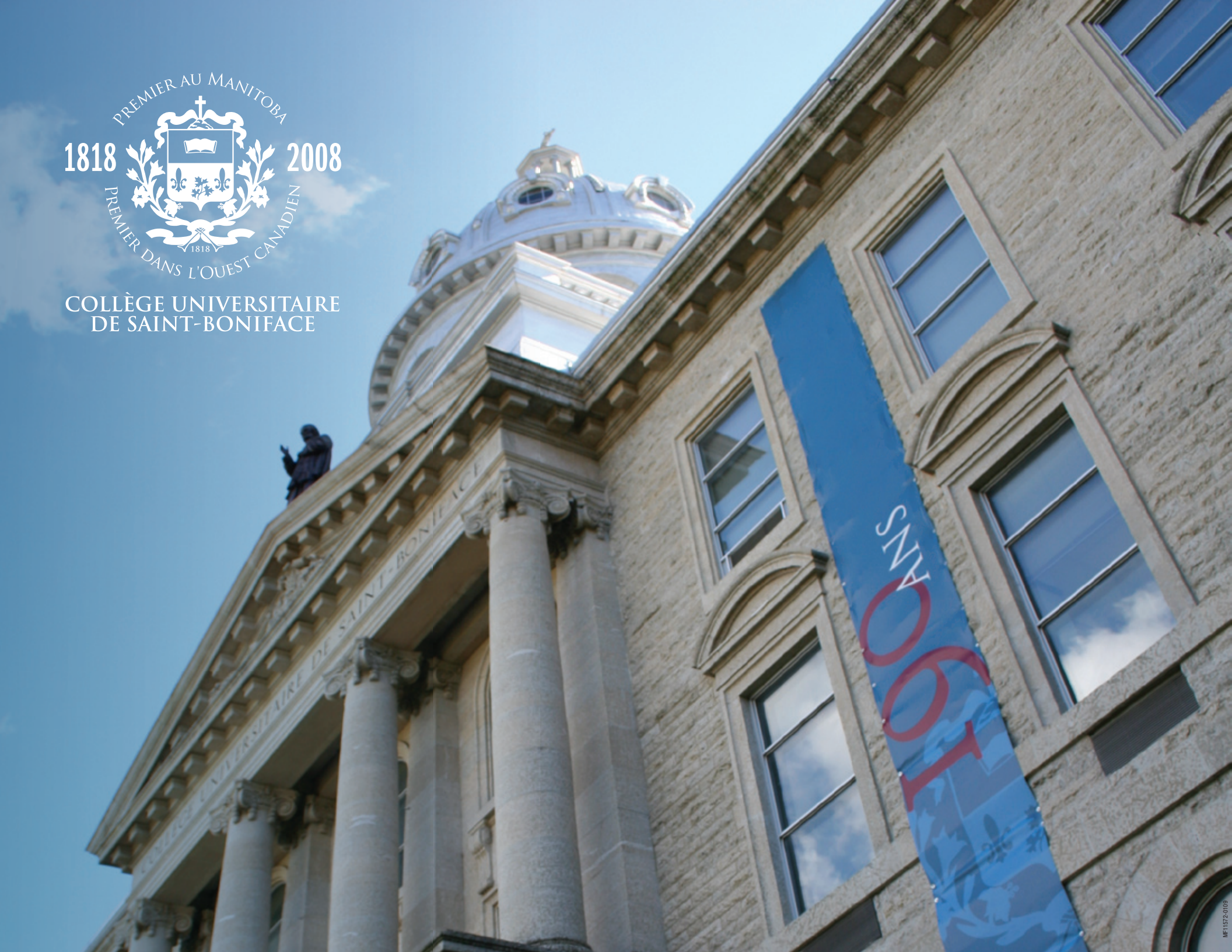
PREMIER AU MANITOBA
1818
2008
PREMIER DANS L'OUEST CANADIEN
1818
COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
190 ANS